

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



78^{EME} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Genève, du 19 au 27 mai 2025

DECLARATION DU BURKINA FASO SUR LE POINT 15

*PILIER 1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de
la couverture sanitaire universelle*

POINT 15 : Résistance aux antimicrobiens

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe africain.

Ma délégation félicite le Directeur général pour la qualité de son rapport et convient avec lui que la résistance antimicrobienne (RAM) est un défi en matière de santé mondiale et de développement durable qu'il est urgent de relever.

Ma délégation voudrait relever que dans cette dynamique mondiale de lutte contre ce phénomène, le Burkina Faso a adopté en 2024 un second plan d'action national multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens 2024-2026.

Dans le prolongement de cette initiative, mon pays a entrepris plusieurs actions en faveur du renforcement de la surveillance et de la recherche, ainsi que de la réduction de l'incidence des infections par des mesures efficaces de prévention. Il s'agit, entre autres, de :

- la révision du Guide national de surveillance intégrée de la RAM au laboratoire et du manuel de procédure de réalisation de l'antibiogramme ;
- la mise en place d'un logiciel de gestion des données RAM au laboratoire et de l'utilisation des antimicrobiens ;
- l'acquisition de matériel informatique et péri-informatique au profit des laboratoires de biologie médicale ;
- l'adaptation du protocole d'enquête de surveillance des infections associées aux soins (IAS) ;
- l'élaboration des standards et des directives en matière d'hygiène pour les hôpitaux, les établissements de soins ;
- l'élaboration et la diffusion du Guide national et des directives nationales sur la biosécurité/biosûreté ;
- l'élaboration et diffusion des directives sur la prescription, la dispensation et l'utilisation d'antimicrobiens.

Tout en faisant siennes les principales contraintes relatives à la mise en œuvre des plans d'actions soulevées par les pays à revenu faible ou intermédiaire, ma délégation voudrait terminer, en prenant note du rapport et en souscrivant à l'actualisation du plan d'action mondial pour combattre la RAM dans le cadre de consultations inclusives.

Je vous remercie.

P.S. : 2mn